



Le CHU de Rouen dispose de la certification Qualiopi délivrée au titre des actions de formation

✂ Spécialistes:

- **Mme Cécile LEGAY** - IDE SAMU
- **Mr Christophe RIHAL** - IDE SAMU
- **Mr Sébastien DORAY** - Amulancier SAMU

✂ Public:

- Ambulanciers diplômés d'état ayant obtenu leur diplôme avant le 1er janvier 2023

✂ Session:

- 12 personnes maximum par session

✂ Inscription :

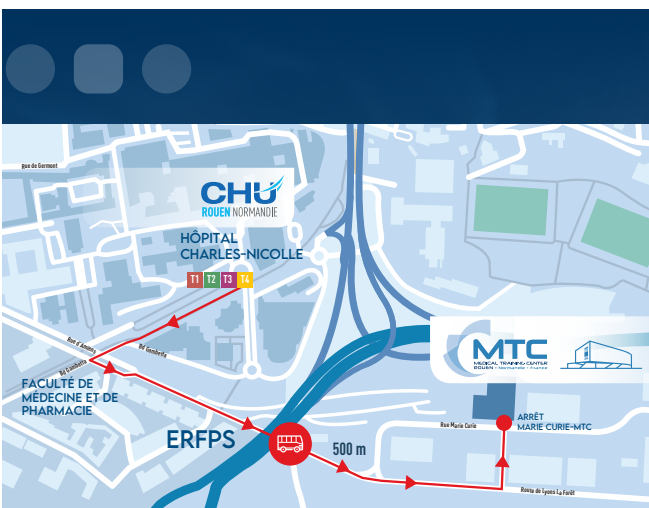
- **Personnel externe :**
cesu.secretariat@chu-rouen.fr
- **Personnel interne paramédical (DRHF) :**
formcontsecret@chu-rouen.fr
- **Personnel interne médecin (DAM) :**
d.formation-medicale@chu-rouen.fr

✂ Informations :

Il n'est pas nécessaire de remettre à jour votre AFGSU 2 si vous participer à cette formation

✂ Coût de la formation :

• **900€**



LOCALISATION DU CESU

- Adresse: Medical Training Center (MTC)
20 rue Marie Curie - 76 000 Rouen, France
- Contact : cesu.secretariat@chu-rouen.fr
tel: **02 32 88 89 77**

Satellite coordinates (DD)
Latitude = 49.437816 / Longitude = 1.114571

TEOR : T1, T2, T3, T4.

Rejoindre la route de Lyons-la-Forêt sur votre gauche ; puis de nouveau à gauche, rue Françoise Dolto et enfin à droite rue Marie Curie.

Une création de :



En partenariat avec :



**ADAPTATION AUX NOUVEAUX ACTES
PROFESSIONNELS DES
AMBULANCIERS DIPLOMÉS D'ÉTAT
(ADE) EN POSTE
ET RÉACTUALISATION AFGSU**

**3 jours - 9h00 à 17h00
4, 5 et 6 septembre 2024**

Direction de la communication du CHU de Rouen - octobre 2023

PROGRAMME

Objectifs :

- S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
- Identifier les conditions techniques de mise en oeuvre des actes et leurs risques
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
- Faire preuve de dextérité dans l'urgence
- Evaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin
- Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin
- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin
- Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression
- Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaire exceptionnel

Programme :

Jour 1

9H00 - 9H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 - 11H00 :

- Décret 2022-631 et Décret 2022- 629 du 22 avril 2022
- Connaître les principes fondamentaux de mise en oeuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatif à l'AMU selon leurs conditions réglementaires d'application

11H15-12H15 : Les actes d'urgences relevant du domaine de l'ADE sur prescription médicale : asthme aigüe grave.

12H15-12H45 : Overdose d'opiacés

12H45 - 14H00 : PAUSE DÉJEUNER

14H00 - 15H30 : Les actes d'urgences relevant du domaine de l'ADE sur prescription médicale : Situation Sanitaire Exceptionnelle (ORSEC,ORSAN)

15H30 - 16H15 : Les actes d'urgences relevant du domaine de l'ADE sur prescription médicale : hypoglycémie chez un patient diabétique

1630-17H00 : Prise en charge de la douleur

Jour 2

9H00 - 10H45 : Bilan de suivi des affaires

11H00 - 12H00 : Les actes d'urgences relevant du domaine de l'ADE sur prescription médicale : électrocardiogramme

12H00 - 12H45 : Simulation

12H45 - 14H00: PAUSE DÉJEUNER

14H00 - 14H45 : Simulation

14H45 - 15H45 : Simulation

16h00 - 17h00 : Simulation

Jour 3

9H00- 10H00 : Les actes d'urgences relevant du domaine de l'ADE sur prescription médicale : aspirations endotrachéales

10H00 - 11H00 : Les actes d'urgences relevant du domaine de l'ADE sur prescription médicale : choc anaphylactique

11H15 - 12H30 : Hémorragie : damage control

12H30 - 13H45 : PAUSE DÉJEUNER

13H45 - 14H45 : Simulation

14H45- 15H45 : Simulation

15H55 - 16H45 : Simulation

16H45 - 17H00 : Evaluation de la formation



Modalités d'évaluation :

- Pré-test, post-test et correction
- Evaluation des connaissances antérieures
- Présence conditionnant la validation
- Recueil de la satisfaction des stagiaires
- Délivrance d'une attestation de formation

